

17^e MARCHÉ DÎNATOIRE d'Égriselles-le-Bocage samedi 4 août 2018



départ de 17h30 à 20h00 devant la Salle Mille Clubs

Attention : Pour des raisons d'organisation et de sécurité et la nécessité de permettre aux Égrisellois d'y participer, le nombre de participants est limité.

1 : Chaque bulletin d'inscription ne devra comporter au maximum que 6 (six) noms, avec adresse et téléphone.

2 : Jusqu'au 26/06/2018 seront acceptées en priorité les inscriptions venant d'habitants d'Égriselles-le-Bocage (1 seul bulletin contenant au maximum 6 personnes par habitation).

3 : Les bulletins d'inscription non prioritaires seront classés dans l'ordre de réception des demandes en mairie et acceptés en fonction des places encore disponibles le 26/06/2018. Les demandes excédentaires seront retournées avec nos excuses.

Pour votre sécurité, pensez à vous équiper de vos « gilets jaunes » ainsi que d'au moins une torche électrique par groupe.



17^e Marche Dînatoire d'Égriselles-le-Bocage samedi 4 août 2018

MERCI DE RENSEIGNER TOUS LES NOMS PRÉVUS ET TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES		
	NOM/PRÉNOM	ADRESSE/TÉLÉPHONE
Nom sous lequel est faite la réservation :		
2 ^e participant :		
3 ^e participant :		
4 ^e participant :		
5 ^e participant :		
6 ^e participant :		
nombre d'adultes :x 14,00 € = _____ €		
nombre d'enfants (<12 ans).....x 7,00 € = _____ €		
TOTAL : _____ €		

[] J'ai bien pris connaissance des conditions d'inscription citées sur ce bulletin

Joindre le chèque à l'ordre du Trésor Public